

M. de Comte de Dona.  
Monsieur;

Copie

A La Haye ce 25. Febr. 1669

1235

A peu de jours près les 3. Lettres que vous m'avez faites l'honneur de m'écrire du  
26. Jana. 3.<sup>e</sup> et 10.<sup>e</sup> du courant m'ont esté rendues en mesme temps. Soit dit pour ma  
descharge, s'il vous est vna en fantasia de me croire negligente en ce que j'avoie  
devoir. Il y a de plus une autre cause s'entice qui, au besoia, pourroit excuser quelque  
interralle de silence. C'est qu'il y a plus de 15. jours que je garde la maison, et la chambre  
et souuent le lieu affligé d'un opiniastre douleur Sciasique qui m'infeste sous la Cuisse  
gauche, et, qui est la plus incommodé de toutes les circonstances, ne me laisse ni sommeil  
ni repos durant ces longues nuits. Vous scauez, Monsieur, comment ces Ortelles  
abatent les plus robustes, et pouuez juger en suite, comme tout cela me chagrine et  
un temps où S. A. Mad. <sup>seroit</sup> ~~seroit~~ avoir sujet de croire que mon entretien ne luy seroit pas  
inutile, ou les importances delibérations qu'on a sur les bras au regard de la personne  
et des Emplois de S. A. et cela me peve plus que toutes mes douleurs; mais il faut  
philosoper et s'armer de patience. Je vous voy tous dans l'attente des aduis de nos  
Academiciens, comme si nous deuions nous assurer de leur sentiment favorable, qui est  
un peu bien, de l'opinion que plus. icy ont de nostre cause: parquoy, sous vostre correction  
la consulte que vous dites, Monsieur, auoir fait prendre à Hambourg, me semble aussi  
periculose plerumq. opus alie; comme rarement ces choses se dimourant seules, et de  
cas d'aduis contraire, nous pourroient autant nuire, que favoriser nostre partie. Mais  
je m'assure que <sup>rien</sup> ne manquera pas de faire conduire le tout en secret. De  
cependant nous allons vous enuoyer un bien plus fort esprit, qui assure S. A. de la  
Victoire si indisputable, au moyen des instructions qu'il prend vous aller donner, qui  
n'a pas voulu se fier à le faire passer par chez vous, pour vous éclaircir sous de ses let-  
tres. Il faut veoir quelle importance il produira. C'est le 3.<sup>e</sup> de la Rey dont je vous par-  
le pourra il suivre cette depeche de bien près. Mais vous trouuerez aussi dans une  
clause de la lettre que S. A. M. vous en écrit; comme cela mesme se doit menag-  
sans bruit. Pour entre cest homme la et moy, il n'y a rien, sinon qu'il m'arage  
de ce que Mad. a fait difficulté de la veoir, pour estre vnu icy d'interuention du  
desir des ordres constrains, que je luy en ay donné par charge <sup>interuention</sup> ~~interuention~~ non s'  
mont à Epse, mais memes à plus. Soit à Orange: ce qu'il ose <sup>la contrainte et</sup> ~~la contrainte et~~ contredire  
connoissance que toute la Ville en a eue, et contre la teneur de mes Verbaux q  
en regentat. dans cette belle Summe, ils ont essayé à presinter contre moy dis-  
Memoires si infames que S. A. M. a refusé de les entendre adueues de luy, et que  
S. A. mesme a eu le benté de me vouloir caeler. plus tost que de m'en accorder la  
Selon on dit, et on écrit de tous costez d'Orange qu'il me taxe d'Injustice et  
d'ordure, et d'auoir vnu la nouvelle forme aux vieux firmes, pour de luy  
frustrer. Dieu scait que ie n'ay pas importé une Espingle d'Orange. Mais  
est il vray, Monsieur, que vous puisiez croire que des choses comme cela me  
chagrinent? Ayez, de grace, un peu meilleure opinion de moy. ne subuolus imp-  
iram mecum sunt, si déjà ie ne ripins de vous en auoir tant dit, en une dispute  
de corps, qui a plus besoin de quelques dubitativement plus doux. Ne l'attendez donc  
pas aussi, s'il vous plaît, que j'entreprenne le tress de ce que vous nommez captures  
entre nous. C'est certes bien la chose du monde à quoy j'ay le moins vngage, mais  
il me semble qu'un ami et s'rait. Je puis plaindre, quand son ami et maître se  
mesme de ce qui est de ses parties on de ses options. Mais de Monsieur ou de

Vous si voste. prenez la peine de réduire le contenu de Vostre Lettre à  
Mad<sup>e</sup> et la direz mes devoirs. Plus à peu la raison viendra au devant  
vous m'avez mis en la tort, que vous voulez que donnez, jusqu'à  
traicté de Satyrique, ce que je vous ay dit dans la dern. simplicité  
touchant la p<sup>te</sup>che que des personnes de Vostre condition peussent faire et  
font tous les jours en nos lieux; Elles si troubles, que jamais je ne les  
veu de mesme. Au moins, Monsieur, si après avoir v<sup>u</sup> tout ce que  
disez, vous avez prins la peine de venir comme je vous ay ent<sup>u</sup> et v<sup>u</sup> dire  
il vous sera bien aisé de juger si je suis comme de rupture, pour des me  
sontin dus, qui peussent s'acquiescer du jour au lendemain, et p<sup>er</sup>mettre  
de vous dire, que les amities qui ne sont pas à l'oppression de tels de  
ne sont pas de la bonne temps, à mon avis. Quand je seray sur  
je ne soucieray de l'aff. du S. Troy, que je voudrois que tout la ma  
icij connust si utile que je le connois au vray de S. A. Mais la terre  
Malheurs qui nous accablent en foule, brident nos lib<sup>er</sup>alitez de plus  
plus. Il n'est pas à dire ce qu'en nous fait souffrir. Ma main  
lasse d'ecrire, et vous le sçavez bien plus de lire de si longz aigi som  
Je baise tres h<sup>u</sup> les mains à Madame la Contesse, avec Vostre permission  
et demeure (fort loing de rupture)

Monsieur,

Madame fut du 28. Janv.

Vostre tres-humble et tres-obisist  
S<sup>er</sup>vit.

J'ireray au S. Troy touchant nostre Canal, des que j'auray pu  
faire connoquer les intentions de par de là, et n'en estant que de l'embarras

J'ay envoié le grand m<sup>em</sup>o. touchant Montf. et  
Rauumont au Conseil,

Je vous prie, Monsieur, de veiller sur le soin que Vostre naturalité veut  
sugg<sup>er</sup>er à ma faveur, jusques à vouloir faire exécuter à dessein ce bon  
g<sup>er</sup>me d'orange du service que je leur ay rendu. Plus de mes amis m'ont  
qu'il y alloit de la réputation de leur patrie, que ce p<sup>er</sup>is de veu me de  
venir sans exécution; et moy j'ay jugé qu'il y alloit de la misère que ces  
offices ne fussent plus continués par qui que ce soit. Je le leur ay fait comprendre  
à tout qu'ils sont, et vous supplie d'aggr<sup>er</sup>er, que si de un de m<sup>em</sup>o. de v<sup>u</sup> dire  
sur ce propos je vous envoie une copie de ce que j'ay écrit à ceux de l'assemblée, qui  
s'assemblent quoty à 5. ou 6. cent. pour leur part. de M<sup>em</sup>o. à l'ill<sup>u</sup>str. Louis et  
affermé cette action, que cela me vaudra plus que me servir le double du p<sup>er</sup>is.  
Quel que me m<sup>em</sup> de l'assemblée, vous sçavez aussi.